

Accueil > L'apprentissage > L'entreprise d'accueil > Avantages de l'apprentissage

Avantages de l'apprentissage



Pour l'entreprise, recruter un apprenti, c'est former un jeune, lui permettre de maîtriser un métier, de

comprendre le fonctionnement de l'entreprise, d'acquérir les connaissances et les savoir-faire indispensables à une intégration réussie.

C'est aussi pouvoir anticiper l'évolution des compétences nécessaires à l'entreprise et préparer un futur recrutement. C'est aussi s'engager dans une action de transmission de son savoir et s'assurer que la formation reçue par le jeune est opérationnelle, que ce soit dans sa propre entreprise ou dans une autre.